

MARC JAMMET
Conseiller municipal de Mantes la Jolie

à

MICHEL VIALAY
Maire de Mantes la Jolie
31 rue Gambetta
78200 Mantes la Jolie

Le 23 avril 2013

Monsieur le Maire,

Je me permets d'attirer votre attention sur « le site » de dépôt d'encombrants qu'a réalisé l'OPIEVOY, rue des Carrières.

Jouxtant une propriété privée, il est source de nuisances visuelles et olfactives pour la famille qui y réside.

Ouvert jour et nuit, il représente également un danger potentiel en cas d'incendie volontaire ou non.

En tant que Premier magistrat de la Ville, je vous rappelle que vous pourrez tenu comme responsable en cas de sinistre.

Aussi, je vous demande d'intervenir le plus rapidement possible auprès de l'OPIEVOY afin qu'il se conforme aux règles de sécurité et à la loi.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Marc Jammet

Pièce jointe :
- photo